

# ADSOL

Association pour la Détermination de la Solidité des Teintures et Impressions sur Textiles  
37, rue de Neuilly - BP 121 - 92582 CLICHY CEDEX - Tél. 01.47.56.31.77 - Fax 01.47.30.27.09  
[www.adsoltextile.com](http://www.adsoltextile.com) - e-mail : [adsol.textile@orange.fr](mailto:adsol.textile@orange.fr) - N° TVA : FR 39 775 698 145 –  
Association Loi 1901 - n° SIRET : 77569814500031 code APE 9499Z



## Tarif au 5 avril 2011

L'Adsol à votre service : toute commande doit être formulée par écrit (courrier, fax ou email) en précisant le code article indiqué sur le tarif.

Des modifications peuvent être apportées en cours d'année, dans ce cas l'Adsol prévient ses Adhérents dès que possible.



Les livraisons se font dès réception de la commande, sauf problème majeur. Les envois sont faits en colis suivis.



### Conditions générales de ventes

Les règlements : le paiement peut être fait par chèque ou par virement (RIB sur demande). Les factures sont payables sans escompte (au maximum à 60 jours fin de mois). Pour l'étranger, il est demandé de faire des paiements sans frais à notre charge.

Les frais de port et d'emballage sont facturés pour toutes les commandes.

Nos prix sont indiqués hors taxes : TVA à 19,6 % pour la cotisation et les fournitures (pour le Code des solidités : 5,5 %).

Nous rappelons qu'une cotisation annuelle est nécessaire pour être Membre de l'Adsol (64,00 € H.T.) (pour toute commande inférieure à 200 € HT pour une année, l'adhésion sera de 10 € HT au lieu de 64 € HT) –

*L'ADSOL est distributeur officiel en France, des produits des entreprises de la SDC (Society of Dyers and Colourists) et vous permet d'obtenir les certificats de conformité.*

Codes articles	Fournitures	Prix H.T. En euros
300000000	<b>Code de Solidité des teintures (environ 80 normes) : édition 1998 (TVA 5,5 %)</b>	15,00
401000000	<b>Lumière solaire : norme ISO 105 B01</b> . Gammes bleues avec support argenté, l'unité	6,50
402000000	<b>Lumière artificielle : norme ISO 105 B02</b> . Gammes bleues sur carton pour Fadéomètre, l'unité	4,50
403000000	. Gammes bleues sur carton pour Xénostest, l'unité	4,50
404000001	. Types étalons bleus en <b>carrés</b> de 10cm x 10cm par numéro de 1 à 8, le carré	9,00
à... 404..8	. en <b>rectangles</b> , de 25cm x 15cm,, par numéro de 1 à 8, le rectangle	27,00
405000000	<b>Echelles de gris : norme ISO 105 A02 et A03</b> . Pour l'évaluation des décolorations (A03 for assessing staining), l'unité	120,00
406000000	. Pour l'évaluation des dégradations (A02 for assessing change in colour), l'unité	120,00
407000000	<b>Coton dégorgeage : norme ISO 105 F02 (105 g/m2 ± 5 g)</b> . Grande largeur (1 m), le mètre	31,00
414000000	. En ruban (4 cm), le mètre	6,00
407000001	. Le paquet de 50 rectangles (10 cm x 4 cm)	19,00
407000002	<b>Coton frottement : norme ISO 105 X12 (110 g/m2 ± 5 g)</b> . Grande largeur (1 m), le mètre	35,00
407000004	. Le paquet de 500 carrés (5 cm x 5 cm)	56,00
418000000	<b>Rondelles de feutre laine « frottement » Norme D45 1010</b> . Paquet de 1000 rondelles (16mm diamètre)	190,00
408000000	<b>Tissu Multifibres : norme ISO 105 F10 (pour dégorgeage) :</b> . Réf. DW : laine, polyacrylique, polyester, polyamide, coton, acétate - Grande largeur (jusqu'à épuisement du stock), le mètre	140,00
408000003	- En ruban (10 cm de large), le mètre	8,00
	- En ruban par rouleau de 10 mètres (- 10 %)	72,00
	- En ruban, par rouleau de 50 mètres (- 10 %)	360,00
408000004	- Le paquet de 250 rectangles (10 x 4 cm)	80,00
435000000	. Réf. TV : triacétate, coton, polyamide, polyester, acrylique, viscose - En ruban, le mètre	12,00
	- En ruban, par rouleau de 10 mètres	100,00
409000000	. Réf. B.145 : laine, viscose, soie, polyamide, coton, acétate - Grande largeur, le mètre	125,00
	- En ruban, le mètre	8,80
410000000	<b>Tissu témoin pour dégorgeage :</b> . <b>Laine : norme ISO 105 F01</b> , le mètre en ruban (4 cm)	6,00
410000001	. Laine, en grande largeur, le mètre	72,00
410000002	. Laine, le paquet de 50 rectangles (10 x 4 cm)	20,00
411000000	. <b>Polyamide : norme ISO 105 F03</b> , le mètre en ruban	6,00
411000001	. Polyamide, en grande largeur, le mètre	65,00
412000000	. <b>Polyester : norme ISO 105 F04</b> , le mètre en ruban	6,00
412000001	. Polyester, en grande largeur, le mètre	72,00
413000000	. <b>Acrylique : norme NFG07 205</b> , le mètre en ruban	6,00
413000001	. Acrylique, en grande largeur, le mètre	65,00
415000000	. <b>Viscose : norme ISO 105 F02</b> , le mètre en ruban	6,00
415000001	. Viscose, en grande largeur, le mètre	57,00

417000000	<b>Epreuve nettoyage à sec : norme ISO 105 D01/D02</b> . Disque en acier inoxydable, l'unité	5,50
418000001		. Tissu coton croisé écru désencollé, en grande largeur ( $\pm 245$ g/m <sup>2</sup> $\pm 70$ g), le mètre
419000000	<b>Contrôle d'humidité : norme ISO 105 B02</b> . Tissu rouge, le rectangle (15 X 23 cm)	8,80
420000000	<b>Tissu abrasif en laine : Norme BS ISO 12947-1</b> Par 5 m en grande largeur (-10 %)	40,00 180,00
421000000	<b>Lavage en machine : norme NFG07 093</b> . Tissu de charge toile polyester/coton (50 %/50 %) ( $\pm 130$ g/m <sup>2</sup> )	6,10
423000000	<b>Détergent : norme ISO 105 C06 – Solidités au lavage</b> . <b>Avec phosphate</b> - <b>IEC</b> avec azurant optique : le bidon de 2 kgs ( <b>G.B</b> ) - <b>ECE</b> sans azurant optique : le bidon de 1 kg ( <b>Allemand</b> ) - <b>ECE</b> sans azurant optique : le bidon de 2 kg ( <b>G.B – nouveau</b> )	30,00
424000000		18,00
424000003		32,00
423000004	<b>Détergent : norme BS EN ISO 6330 (ISO 105 C08/C09) – Méthode de lavage</b> . <b>Sans phosphate</b> - <b>IEC</b> : le seau de 5 kgs ( <b>Allemand</b> ) - <b>IEC</b> : avec azurant optique : le bidon de 2 kgs ( <b>G.B - nouveau</b> ) - <b>ECE</b> sans azurant optique : le bidon de 2 kgs ( <b>G.B</b> )	118,00
423000001		32,00
424000002		49,00
424000001	<b>Perborate</b> : le bidon de 1 kg	38,00
426000000	<b>TAED : norme ISO 105 C07/C09</b> - 92 % Tetraacetylenediamine, le paquet de 250 g	22,00
425000000	<b>Savon : norme ISO C01</b> : le bidon de 2 kg	32,00